



Suis je propriétaire de mon salaire ?

Par **laurent**, le **23/07/2008** à **09:37**

Officier en retraite mais reserviste, je suis parti déjà deux fois en opération extérieure. Pendant ces périodes de réserve, ma pension est suspendue (normal) et je suis soldé comme si j'étais en activité (normal). J'ai donc touché une solde normale quand j'étais en opération (solde double) et j'ai reversé l'équivalent de ma pension sur le compte commun du ménage. Mon épouse me conteste la propriété de ce que j'ai épargné et placé sur un compte personnel et affirme que cela appartient à la communauté. Cet argent est il un bien qui m'est propre ?

Par **domi**, le **23/07/2008** à **09:52**

Les salaires sont l'aliment majeur de la communauté de biens. Ce que chaque époux a gagné pendant le mariage, il l'a gagné pour deux.. Domi